

Compte Rendu de l'AG constituante de l'association

« Consommer Autrement en Maurienne »

Le 26/01/2018 à Saint Julien Montdenis

Objet : Création d'une association autour de la question : « Comment consommer autrement en Maurienne ? »

Invitation : L'information et l'invitation à cette soirée ont été diffusées par :

- Le groupe Facebook « Consommer autrement en Maurienne
- Mail passé aux présents du 01/12/2017 inscrits à la lettre d'information
- La presse locale
- Le bouche à oreille.

Étaient présents : En début de réunion, 53 personnes comptées, dont les organisateurs.

Animateurs de la soirée : Noélie, Géraldine, Sandra, Nicolas, Magali, Sonia, Pierre, Yves, Manu

Questions introductives :

Qui était là à la première réunion du 1er décembre ?

Environ la moitié des présents n'étaient pas là à la réunion du 1er décembre 2017.

Comment les présents ont-ils eu l'information pour cette AG de création ?

- 25 par mail
- 15 via Facebook
- 7 par bouche à oreille
- 0 par la presse
- le reste ne s'est pas prononcé

I. Statuts :

La lecture des statuts est précédée d'une courte présentation du principe de collégialité et d'horizontalité, un fonctionnement sans président désigné. C'est le fonctionnement souhaité dans la future association par le collectif à l'origine de cette initiative. Il est précisé qu'un fonctionnement collégial est tout à fait possible avec un bureau classique. Celui-ci ne dépend pas forcément des statuts mais de la volonté des adhérents et administrateurs.

Il est proposé que l'association fonctionne avec des commissions de travail qui mandateront des personnes pour communiquer avec les autres représentants lors de « réunions de suivi ».

Le Conseil d'administration habituel est remplacé par un Comité d'Animation dont les membres n'auront aucun pouvoir particulier par rapport aux autres membres. Ils acceptent seulement de prendre une responsabilité légale dans l'association.

La lecture des statuts est suivie d'une discussion durant laquelle quelques modifications sont apportées à ceux initialement proposés. Les notions de « sans dogme ni préjugés » et d' « entraide... » sont ajoutées à l'objet de l'association. (Voir les statuts adoptés ci-joints)

L'ensemble des discussions a abouti à une validation des statuts, toutes les modifications ayant été adoptées par consentement (Rappel : Contrairement au vote, le choix par consentement se fait lorsque plus personne n'exprime d'opposition notable et argumentée).

Il est bien entendu que les détails du fonctionnement de l'association seront traités dans un règlement intérieur et que les valeurs communes seront regroupées dans une charte.

L'adhésion unique à 5 € par personne est validée par consentement. Il est posé la question de proposer une adhésion famille, mais la proposition n'est pas retenue. Toutes les adhésions sont individuelles (chaque membre d'une famille peut adhérer), chacun restant aussi libre de compléter son adhésion par un don.

II. Travail en groupes

Cette soirée est l'occasion d'expérimenter la première réunion succincte d'une « commission projet » autour des deux questions :

- Quels besoins locaux avons nous en commun ?
- Quelles actions concrètes imaginons nous pour répondre à ces besoins ?

Quatre groupes sont formés, par secteur géographique. Ils sont chargés de nommer un modérateur assurant le passage de parole, un secrétaire et porte parole notant les besoins et propositions.

Retours des groupes :

	St André et Modane	Commune d'altitude	Secteur St Jean de Maurienne, St Julien Montdenis...
Constats	<ul style="list-style-type: none"> - Lait et fromages +++ - Fruits et légumes : - - - - Un producteur local de légumes sur le marché de Modane - Un commerce de fruits et légumes italiens et espagnols sur Modane - Besoin de produits locaux renforcé en hiver 	<p><i>Communes représentées : Albiez, Villarembert, Montdenis, Valloire, Valmeinier</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque un lieu de vie sur St Jean - Manque d'information sur ce qui existe 	<ul style="list-style-type: none"> - Besoin d'outils d'information permettant de connaître les producteurs existants - Besoin d'échanges de matériel, de partage de services - Besoin d'obtenir des produits de qualité à un prix inférieur à ce qu'on trouve actuellement
Propositions d'actions	<ul style="list-style-type: none"> - Commerce ambulant avec commandes préalables par internet - Groupement d'achats pour denrée non périssables avec livraisons par secteurs (Eviter les déplacements) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en lien les activités locales - Inciter à l'installation et la diversification des producteurs - Créer des outils de communication sur les déplacements et les produits disponibles localement - Avoir un lieu central sur St Jean 	<ul style="list-style-type: none"> - Service ambulant - Coopérative (groupements d'achats, groupement de livraisons, entraide pour portage de produits) - Aide concrète aux producteurs - Création d'un lieu pour réparer ou être aidé à réparer - Viser une consommation sans déchet : du vrac et produits locaux en bocaux (ex : Farine produite localement) - Utiliser l'existant : Transports quotidiens, professionnels, Biocoop - Créer des points relais dans les communes - Besoin d'un lieu central pour répartition des produits commandés en vrac, lieu convivial de rencontres, de spectacles... - Créer des lieux de compostage collectif dans les villes - Echanges de services

III. Nom de l'association

Une liste de noms issue du groupe Facebook est proposée, et complétée par les présents.

Ces derniers ont à leur disposition jusqu'à 3 bulletins pour voter (un nom par bulletin), dans l'objectif d'obtenir une sélection des 3 noms préférés qui seront ensuite étudiés par le procédé du consentement pour en choisir un seul.

Résultats :

- Consommer Autrement en Maurienne (10)
- Partage Mauriennais (10)
- L'assoc'Piquante (7)
- Le Blé (7)

Autres : Mieux vivre en Maurienne (6), Graine de Maurienne (6), Marmotte Solidaire (6), Temps des possibles (5), Rêves des possibles (4), Eléments Terre (4), Arguments Terre (4), Unie Terre (4), Elan (4), Etincelle (3)

La discussion a été riche sur ce point. Le processus de décision par consentement a donc été mis à l'épreuve et a finalement abouti à un accord général sur le principe de retenir provisoirement le nom de « Consommer Autrement en Maurienne » (Celui-ci ayant recueilli le plus de voix et étant le nom utilisé depuis le début). La commission « Communication » pourra par la suite étudier de façon collégiale et en prenant le temps, un éventuel nouveau nom d'usage. Dans ce cas, nous pourrions éventuellement garder le nom actuel en sous titre pour faire le lien.

IV. Adhésions et constitution des commissions :

Bilan des adhésions à ce jour (4/02/2018):

- 52 bulletins d'adhésion
- 10 participants Comité d'Animation
- 8 participants Commission Fonctionnement
- 8 participants Commission Communication
- 27 participants Commission Projet
- 13 sans aucune participation
- 7 sans aucune réponse cochée

Les absents lors de l'AG peuvent devenir adhérents en remplissant le formulaire suivant :

<https://www.inscription-facile.com/form/a50sFXLCdzAkbcuRC7GQ>

La réunion s'est poursuivie dans la convivialité par un partage des différents produits à boire et à manger apportés par les uns et les autres, agrémentés de quelques chansons.